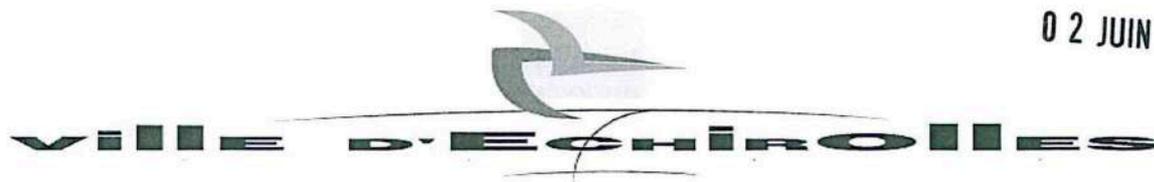


02 JUIN 2020



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° : 20200526_19

WD 4251

OBJET : CANDIDATURE DE LA VILLE D'ÉCHIROLLES À LA LABELLISATION CIT'ERGIE GOLD. PLAN D' ACTIONS AIR-ENERGIE-CLIMAT 2020-2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 39

Séance du : MARDI 26 MAI 2020

Le Conseil Municipal de la VILLE D'ÉCHIROLLES, dument convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RENZO SULLI - MAIRE

PRÉSENTS :

M. SULLI - M. CHUMIATCHER - MME ROCHAS - MME MADRENNES - M. BESSIRON - MME LEGRAND - M. ROSA - MME PESQUET - MME RABIH - M. LABRIET - MME DEMORE - M. MAKNI - MME SZCZUPAL - M. HERNANDEZ - MME BAYA-CHATTI - M. ZAIMIA - M. FARGE - MME GUILLOT - M. LABIOD - MME RUEDA - M. JOLLY - M. BERTHET - MME COLLET - M. ROSALIA

POUVOIRS :

MME MARCHE A M. ROSA - M. BOUALLALI A M. LABIOD - MME FIRMIN A M. FARGE - M. MANDHOIJ A MME DEMORE - M. SHEMATSI A M. JOLLY - M. LEROY A M. ROSALIA - MME DESIRON-RODALIA A M. ROSALIA - MME BEKHEIRA A MME DEMORE - M. MAZZEGA A M. ROSA

ABSENTS :

M. MONEL - M. BENGUEDOUAR - MME ADELISE - MME CANESTRARI - M. CHAGNON - M. DERBAL

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil : M. AURÉLIEN FARGE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

Le compte rendu intégral de la présente délibération sera affiché à la porte de la Mairie.

Le Maire
Renzo SULLI

*Service émetteur : DIRECTION DE LA VILLE DURABLE
Rapporteur : M. BESSIRON*

Face aux enjeux du changement climatique, les communes et leurs groupements ont un rôle essentiel à jouer dans la déclinaison locale des stratégies globales de transition et d'adaptation, en déployant, au plus près des citoyens, des plans d'action visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter le territoire aux effets inévitables du réchauffement climatique.

En s'engageant dès les années 2000 dans la construction de son Agenda 21, la Ville d'Echirolles a décidé de renforcer sa politique de développement durable et de s'investir particulièrement sur les enjeux énergétiques et climatiques.

En 2005, pour construire et piloter son plan Énergie Climat, la Ville a participé au programme européen Rêve JURA Léman. Dans ce cadre, elle a élaboré un plan d'actions de manière novatrice, en expérimentant la déclinaison nationale du label européen European Energy Award : le label Cit'ergie. Ce dernier a finalement été obtenu dès sa création en 2007, avec un score de 54% du potentiel d'action, faisant d'Echirolles l'une des quatre premières collectivités françaises distinguées.

Fondé sur un référentiel européen, le label Cit'ergie permet d'évaluer et de récompenser la qualité et la cohérence des politiques « air-énergie-climat » conduites par les collectivités dans le cadre de leurs compétences et de leur sphère d'influence. Il offre également des outils de suivi et d'amélioration en continu, avec la visite annuelle d'une conseillère Cit'ergie qui permet de faire le point, en présence du Maire, des élus et services concernés, sur l'avancement des différentes actions programmées.

Depuis 2007, la Ville d'Echirolles a renforcé son engagement en adhérant :

- à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie ;
- au Plan Air Énergie Climat (PAEC) de Grenoble Alpes Métropole. En 2016, elle a porté son adhésion au niveau 3, le plus haut de la charte du PAEC : « j'adhère, j'agis et je me fixe des objectifs quantifiés pour 2020 ».

Depuis, la Ville d'Echirolles a renouvelé son label Cit'Ergie à deux reprises, avec l'obtention d'un score de 61% en 2011 et de 64.3% en 2016.

Fin 2019, Echirolles est entrée dans un nouveau cycle de labellisation. Le bilan dressé avec l'aide de la conseillère, a mis en évidence que 79,2 % du « potentiel d'action » de la Ville avait été mis en œuvre ou engagé, avec des avancées significatives notamment dans les domaines :

- du « développement territorial », avec une prise de connaissance approfondie et transversale (élus et agents) des enjeux de l'adaptation au changement climatique, et la définition d'un plan d'action ;
- de « l'approvisionnement en énergie, eau et de l'assainissement, gestion des déchets », avec notamment le développement de la production photovoltaïque via le soutien à Solaire d'Ici, les investissements sur fonds propres de la commune (centrale photovoltaïque en autoconsommation sur l'hôtel de Ville, etc.), les démarches d'incitation auprès des acteurs privés (ATOS, Golden parc, etc.), le projet 1,2, tri école pour limiter les déchets et généraliser le tri dans les établissements scolaires ;
- de la mobilité, avec notamment le renouvellement du parc communal de véhicules et son évolution vers une flotte décarbonée, la définition d'un plan de mobilité interne, la contribution aux côtés de Grenoble Alpes Métropole au déploiement des réseaux Chronovélo et Chronobus, etc ;

- du patrimoine de la collectivité, avec notamment la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier, outil partagé de programmation de travaux de maintenance et de maîtrise de l'énergie.

Au vu du potentiel d'action mis en œuvre au cours du cycle 2016-2020, et de celui identifié pour la période 2020-2026 grâce au travail transversal des services de la Ville et du CCAS, il a été décidé de candidater au niveau supérieur du label, désigné « Cit'ergie Gold ».

Il est à noter que sur les 207 collectivités françaises engagées dans le dispositif Cit'Ergie, seules trois ont été à ce jour labellisées à un tel niveau : la Communauté Urbaine de Dunkerque (depuis 2013) et les Villes de Besançon (en 2016) et de Grenoble (en 2019).

Le processus de renouvellement se déroule en plusieurs étapes :

- la réalisation, par une-e conseiller-ère Cit'ergie accrédité-e par l'ADEME, de l'état des lieux détaillé des actions de la politique « air-énergie-climat » mises en œuvre : comme indiqué précédemment, cette étape a montré la possibilité d'atteindre le score attendu pour prétendre au niveau « Gold », soit plus de 75% du potentiel d'action ;
- la construction d'un programme d'action « air-énergie-climat » ;
- un audit de la Ville, conduit par un-e auditeur-trice national-e et un-e auditeur-trice européen-ne, qui valide l'évaluation faite par le-la conseiller-ère Cit'ergie ;
- le passage en Commission Nationale de Labellisation qui valide l'octroi du label ;
- la transmission de la candidature au niveau européen pour confirmation de la décision par l'Association European Energy Award (EEA) ;
- la remise du label à l'occasion des « Assises Européennes de l'Énergie ».

Pour la Ville d'Échirolles, l'engagement dans ce processus constitue une opportunité majeure d'étayer sa vision d'ensemble en matière de politique « air-énergie-climat », et contribue plus largement à la consolidation de sa stratégie de développement durable et de transition écologique.

Cet engagement s'est traduit par un important travail de réflexion, mobilisant élu-es et technicien-nes dans une approche méthodique et complète, qui a permis d'améliorer la transversalité au sein de la collectivité, d'optimiser son action dans le cadre de ses compétences, en cohérence avec les interventions déployées par la Métropole.

Cette démarche de fond offre l'occasion de vérifier l'adéquation entre les objectifs fixés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Au-delà, elle contribue à élever le degré d'ambition de la Ville dans une stratégie d'amélioration continue, ce qui lui permet aujourd'hui de prétendre au niveau « Gold » du label, dont l'obtention témoignerait de la reconnaissance des efforts déployés sans relâche depuis 2007.

Dans la continuité des actions déjà engagées ou réalisées, la Ville d'Echirolles entend à travers sa candidature poursuivre et donner un nouveau souffle à sa politique en matière de développement durable et de transition écologique, en définissant pour son territoire une stratégie « air-énergie-climat » à l'horizon 2030, articulée à celles mises en œuvre au niveau intercommunal par la Métropole, et aux échelles supra-locales par l'État et l'Union Européenne.

La transition énergétique (économie d'énergie, développement des EnR, mobilité), l'adaptation au changement climatique, le développement de la nature en ville et la

préservation de la biodiversité, la prévention et la gestion des déchets, la lutte contre la précarité et les inégalités environnementales, constituent les enjeux prioritaires de la politique « air-énergie-climat » qu'Echirolles souhaite conduire, en lien étroit avec la Métropole.

Au-delà de ses compétences propres, la Ville porte également l'ambition de positionner les grands projets d'aménagement et de renouvellement urbain à venir sur son territoire, comme des démonstrateurs de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Le nouveau programme de la politique « air-énergie-climat », qui couvre la mandature 2020-2026, s'articule autour de 3 axes, déclinés en 8 objectifs stratégiques détaillés dans le document annexé à la présente délibération :

Axe 1 : accélérer la transition écologique ;

- Intensifier les actions pour une transition en faveur de l'air, de l'énergie, du climat et des ressources
- Soutenir le développement de l'éco-mobilité
- Renforcer la prévention, le tri et le réemploi des déchets

Axe 2 : adapter la Ville au changement climatique

- Aménager la ville autrement
- Adapter les services
- Prévenir les impacts sanitaires et sociaux liés au changement climatique

Axe 3 : démontrer, diffuser et promouvoir l'action de la commune en faveur de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique

- Démontrer, diffuser et promouvoir par l'exemplarité
- Démontrer, diffuser et promouvoir par la coopération

A travers ce plan d'actions, construit en cohérence et complémentarité avec celui de Grenoble Alpes Métropole, la Ville entend apporter une contribution significative à l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle métropolitaine, à savoir :

- réduire de 50% les émissions locales de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 2005 ;
- réduire de 40% les consommations énergétiques finales par rapport à 2005 ;
- porter à plus de 30% de la consommation énergétique finale la part des énergies renouvelables et de récupération ;
- réduire de 60% les émissions de PM10 (particules en suspension), et de 70% les émissions de NOx (oxydes d'azote), et de 52% les émissions de COV (composés organiques volatils) par rapport à 2005.

Au-delà, la Ville se fixe, via ce plan, des objectifs plus ambitieux encore concernant :

- son patrimoine bâti : réduire de 45% par rapport à 2010 et d'ici 2030 la consommation d'énergie finale des bâtiments, ce dans la continuité des progrès réalisés entre 2010 et 2018, qui se sont traduits par une baisse de plus de 30 % ;
- ses déplacements : réduire, d'ici 2025, de 15% la consommation d'énergie et de 40% les émissions de gaz à effets de serre par rapport à 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan d'actions « air-énergie-climat » 2020-2026 de la Ville d'Echirolles, et de déposer un dossier de candidature au label Cit'ergie Gold.

Le conseil municipal, entendu cet exposé,

Vu la transmission de ce projet de délibération par courriel le 12 mai 2020 aux membres de la commission Développement Durable - Patrimoine Bâti et Espaces Publics, compte tenu de la difficulté à réunir physiquement les membres du fait du contexte sanitaire.

Après avoir délibéré,

- Approuve le plan d'actions « air-énergie-climat » 2020 - 2026 de la Ville d'Echirolles ;
- Approuve les objectifs chiffrés de réduction d'émissions et de consommation d'énergie du patrimoine communal ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à demander le label Cit'ergie Gold et à déposer le dossier de candidature au nom de la Ville d'Echirolles, auprès de la Commission Nationale du label ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents en lien avec cette démarche.

Nombre de votants : 33

Votes POUR : 33

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire
Renzo SULLI



02 JUIN 2020

ECHIROLLES, VILLE DURABLE ET RESILIENTE
Plan d'action Air Energie Climat 2020-2026 de la Ville et du CCAS

Accélérer la transition écologique

1.	Intensifier les actions pour une transition en faveur de l'air, de l'énergie, du climat et des ressources			
1.1	Améliorer l'efficacité et la sobriété énergétiques du patrimoine communal dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier (SDI), avec un objectif de réduction de 45% de consommation d'énergie d'ici 2030 par rapport à 2010			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Poursuivre les études et les travaux de réhabilitation thermique : <i>isolation d'une toiture/an, réhabilitation thermique école élémentaire Marat, stade nautique, la Rampe</i>	En continu	3 200 000 €	DST
	Moderniser l'éclairage et autres équipements techniques des bâtiments (chaudières, pompes, climatisation, etc)	En cours	350 000 €	DST
	Optimiser la consommation énergétique et la qualité d'usage des équipements communaux : <i>suivi des consommations et productions énergétiques, déploiement d'outils de suivi des consommations / de confort d'usage et d'outils de régulation, etc.</i>	En continu	30 000 €	DST
	Encourager la sobriété énergétique : <i>écoles à énergie positive, respect des obligations du règlement intérieur, communication interne</i>	En continu	5 000 €	DVD
	Intégrer des matériaux bio-sourcés dans le cadre des opérations de réhabilitations et de constructions neuves d'équipements <i>développer un outil de référence pour les techniciens internes et les prestataires extérieurs sur les bonnes pratiques à appliquer dans le cadre du choix des matériaux (énergie grise), de leur mise en œuvre et de l'exploitation</i>	À partir de 2021		DST
	Définir et mettre en œuvre une stratégie de valorisation des CEE	A partir de 2020		DST
	Suivre les consommations d'énergie et produire un bilan annuel	En continu		DST
1.2	Améliorer la qualité de l'air dans le patrimoine bâti de la Ville et du CCAS			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Réaliser un audit sur la qualité de l'air avec préconisations techniques d'amélioration	2020	30 000 €	DST
	Définir et mettre en œuvre une stratégie d'amélioration de la qualité de l'air intérieur	À partir de 2021		
1.3	Réduire les consommations d'eau dans les bâtiments publics			
		Calendrier	Budget	
	Réaliser un diagnostic des consommations d'eau	2021		DST
	Poursuivre la mise en place de dispositifs hydro-économes	À partir de 2021	30 000 €	
	Optimiser l'arrosage des espaces verts	À partir de 2021		

Suivre les consommations d'eau et établir un bilan annuel		À partir de 2021		DST
Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation auprès des usagers		À partir de 2021		DVD
1.3	Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Renforcer le soutien à la réhabilitation thermique du parc privé, en doublant les aides individuelles dans le cadre du dispositif MurMur2	À partir de 2021	900 000 €	DVD
	Soutenir la réhabilitation thermique des copropriétés de la Villeneuve dans le cadre du P.I.C (Plan Initiative Copropriétés)	À partir de 2021	450 000 €	DVD
	Structurer une organisation permettant d'améliorer le repérage et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique	À partir de 2021		CCAS
	Maintenir les aides facultatives à l'énergie aux personnes en difficulté via le conventionnement CCIAG/CCAS	En cours	30 000 €	CCAS
	Déployer des animations collectives sur les économies d'énergie au sein des Maisons des Habitants	À partir de 2021	10 000 €	CCAS
1.4	Accélérer le déploiement de l'énergie solaire sur le patrimoine bâti et l'espace public			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Multiplier par cinq d'ici 2026 la production d'électricité photovoltaïque sur le patrimoine bâti communal <i>Gymnase Delaune, etc.</i>	À partir de 2020	1 200 000 €	DVD DST
	Soutenir les initiatives locales de production d'électricité solaire par la mise à disposition de toitures et le soutien au capital <i>ex : projet Solaire d'Ici</i>	En cours	5 000 €	DVD
	Expérimenter différents montages financiers et mobiliser d'autres sources de financement pour l'installation de centrales photovoltaïques en toiture ou en ombrière <i>co-investissement, tiers-investissement, partenariat Métro</i>	À partir de 2021		DVD
	Définir et mettre en œuvre une stratégie de déploiement du solaire thermique sur le patrimoine bâti communal <i>MAPAD, Centre nautique</i>	À partir de 2020		DVD DST
1.5	Approvisionner la collectivité en électricité renouvelable			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Doubler a minima la part de marché de l'électricité « verte »	2020-2024		DST
	Expérimenter l'achat d'électricité en circuit court	A partir de 2021		DVD DST
	Expérimenter l'achat et la revente en autoconsommation collective	À partir de 2021		DVD DST
1.6	Encourager les acteurs économiques du territoire à produire et consommer localement à base d'EnR			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Faire aboutir les projets identifiés de production / consommation d'EnR par des acteurs économiques	A partir de 2021		DVD
	Se doter d'une stratégie globale de sensibilisation et d'accompagnement de l'ensemble des acteurs économiques : <i>identification du gisement, organisation de temps de sensibilisation, partage d'expériences, mise en réseau avec les acteurs de l'énergie.</i>	À partir de 2021	6 000 €	DVD

2.	Soutenir le développement de l'éco-mobilité		
2.1	Favoriser la pratique du vélo et la marche à pied		
	Calendrier	Budget	Pilote
Définir et mettre en œuvre, avec la Métro, un « plan piétons » et un « plan cycles » à l'échelle de la ville et de chaque secteur, en cohérence avec le projet urbain	A partir de 2021		DVD
Agir auprès de la Métropole pour l'extension des projets « chronovélo » sur le territoire communal	En cours		
Accompagner, aux côtés de la Métropole, le déploiement de l'offre de vélos en free floating sur le territoire communal	A partir de 2020		
Agir auprès de la Métropole pour le développement du service « Métro vélo » sur le territoire communal	A partir de 2020		
Engager une démarche « Coeur de Ville Coeur de Métropole » pour un centre-ville apaisé, participer à la démarche « rues écoles »	A partir de 2021		
Inciter à participer aux ateliers de « remise en selle » via la Métropole ou les centres sociaux	En continu		DVD CCAS
2.2	Améliorer l'offre et les services de transports en commun		
	Calendrier	Budget	Pilote
Agir aux côtés de la Métropole et du Syndicat Mixte des Mobilités (du SMMAG) pour compléter et améliorer l'offre et les services de TC en cohérence avec le projet urbain, particulièrement dans le secteur ouest de la ville	En continu		DVD
Appuyer la mise en œuvre du PDU, particulièrement la mise en place à l'horizon 2030 – 2035 d'un RER métropolitain desservant Echirolles	En continu		DVD
Agir aux côtés de la Métropole pour faire de l'actuelle halte-ferroviaire d'Echirolles un véritable Pôle d'Echange Multimodal (infrastructures et services) dans le cadre du projet métropolitain GRANDALPE	En continu		DVD
2.3	Réduire les déplacements carbonés		
	Calendrier	Budget	Pilote
Poursuivre la mise en œuvre de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) aux côtés de la Métropole	En cours		DVD DST
Encourager le co-voiturage et l'autopartage : <i>travail avec les opérateurs d'autopartage, etc.</i>	En continu		
Contribuer, aux côtés de la Métropole, au déploiement sur la ville de l'Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)	A partir de 2020	80 000 €	
2.4	Réduire de 15% la consommation d'énergie et de 40% les émissions de GES des déplacements de la collectivité d'ici 2025 (par rapport à 2020)		
	Calendrier	Budget	Pilote
Poursuivre le renouvellement et l'optimisation du parc de véhicules de la Ville et du CCAS, avec l'objectif « zéro véhicule diesel en 2025 »	2020-2026	4 000 000 €	DST
Réduire les consommations de carburant par la mise en œuvre du nouveau règlement de la flotte automobile municipale	Depuis 2017		DST
Doter les services communaux d'une station GNV	2020	100 000 €	DST

Mettre en œuvre le nouveau plan de mobilité (PDM) M'Pro à destination des agents de la Ville et du CCAS		2020 - 2026	50 000 €	DVD RH
3.	Renforcer la prévention, le tri et le réemploi des déchets			
3.1	Mettre en œuvre le projet 1,2 tri écoles			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Poursuivre le diagnostic des besoins d'équipements et d'organisation	2019-2020		DVD
	Former, accompagner et équiper l'ensemble des acteurs du tri des écoles, en partenariat avec la Métropole	2019-2020		
	Renforcer l'organisation et les équipements pour la collecte des instruments d'écritures	2020	3 000 €	
3.2	Optimiser l'organisation du tri dans les équipements publics			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Déployer les points d'apports volontaires à l'Hôtel de Ville	2020	20 000 €	DVD /DST
	Diagnostiquer et ré-équiper les équipements de collecte de la salle de spectacle La Rampe	2020	5 000 €	DVD
	Consolider les dispositifs de prévention et de tri des déchets à destination des associations	2021		VQEC
	Mettre en œuvre le projet de suppression des logettes et de réintégration des conteneurs dans les équipements publics	2020-2022	180 000 €	DST
	Intégrer systématiquement l'approche « éco-événement » dans les manifestations de la Ville, et bannir l'utilisation du plastique jetable	A partir de 2021		DGPOP
3.3	Etre territoire d'expérimentation des nouveaux dispositifs portés par la Métropole et les autres acteurs du tri-réemploi			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Accompagner les projets / dispositifs de collecte des déchets alimentaires, de tarification incitative, d'incitation au tri, etc.	En continu		DVD
	Contribuer au projet de développement d'une ressourcerie	À partir de 2020		DVD / DST

Adapter la ville au changement climatique

4.	Aménager la ville autrement			
4.1	Connaître et comprendre les phénomènes climatiques sur la ville			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Déployer un dispositif d'observation du climat local : réseau de capteurs et stations météorologiques	2019-2020	14 000 €	DVD
	Caractériser et cartographier l'ilot de chaleur urbain (I.C.U) et les îlots de fraîcheur sur l'ensemble du territoire communal : identification des facteurs / leviers, définition de Local Climate Zones, etc.	2019 - 2020	20 500 €	
4.2	Développer des outils pour concevoir et aménager une ville adaptée au changement climatique			
		Calendrier	Budget	Pilote
	Définir et mettre en œuvre une stratégie globale pour contenir			

5'I.C.U et améliorer le confort thermique estival, en se fixant des objectifs réalistes, quantifiés et évaluables <i>à l'échelle des L.C.Z (Local Climat Zones) et des grands sites de projets identifiés</i>		2020 - 2021	26 500 €	DVD
Développer un outil dédié intégré au SIG communal				
Réaliser un projet démonstrateur de confortement d'un îlot de fraîcheur urbain : le parc Croix de Vérines		2020-2022	875 000 €	DVD/DST
Réaliser un projet démonstrateur de l'atténuation des phénomènes d'ICU et de surchauffe estivale : le parvis de la Butte		2021-2023	500 000 €	DVD/DST
4.3 Renforcer la présence de l'eau dans la ville tout en préservant la ressource				
		Calendrier	Budget	Pilote
Identifier et cartographier les points d'eau existants		2020		DVD DST
Déployer de nouvelles bornes – fontaine à boire sur l'ensemble de la ville		2020-2026	40 000 €	
Créer des espaces d'eau ludiques et rafraîchissants, tout en préservant la ressource		2020-2026	325 000 €	
Favoriser la récupération et la réutilisation des eaux pluviales		En continu	100 000 €	
4.4 Réduire et prévenir l'imperméabilisation des sols				
		Calendrier	Budget	Pilote
Identifier, cartographier et caractériser les espaces perméables et imperméables sur le territoire communal		2020		DVD DST
En lien avec la Métropole, désimperméabiliser progressivement les grandes surfaces minérales relevant du domaine public		En continu	300 000 €	
Encourager, aux côtés de la Métropole, la désimperméabilisation de grands tènements privés dans le cadre des grands projets d'aménagement ou renouvellement urbain : GRANDALPE – quartier de la gare, ZA Comboire, etc.				
Prévenir l'imperméabilisation des sols en expérimentant et généralisant des modes d'infiltration naturels dans le cadre des opérations d'aménagement				
4.5 Préserver et renforcer la présence de la nature et de la biodiversité en ville				
		Calendrier	Budget	Pilote
Identifier, cartographier et caractériser les espaces naturels et végétalisés		2020		DVD
Etablir un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en actualisant et complétant l'étude réalisée par la LPO en 2013		2021	15 000 €	DVD
Définir une stratégie conjointe de préservation et développement de la trame verte et de la biodiversité, partie intégrante du projet urbain : plan de végétalisation des rues, corridors écologiques, refuges, végétalisation du bâti (toitures et façade)		2021	Coût inclus dans l'action	DVD
Choisir des espèces végétales adaptées au climat local et à son évolution		En continu		DST DVD
Poursuivre le soutien financier aux acteurs de la biodiversité		En continu	27 000 €	DVD
Poursuivre les actions de conservation du crapaud calamite <i>Réalisation d'un corridor écologique secteur des 120 Toises</i>		2020	30 000 €	DVD

4.6	Développer l'agriculture urbaine		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Définir une stratégie de développement de l'agriculture urbaine sur l'ensemble du territoire communal	2021	20 000 €
	Développer l'agriculture urbaine sous différentes formes : du jardinage de proximité à la micro-ferme urbaine, en passant par les jardins partagés / sur les toits, la permaculture	2021-2026	500 000 €
	Promouvoir l'agriculture urbaine en s'appuyant sur les acteurs du territoire : associations spécialisées, acteurs économiques, etc.	En continu	8 000 €
4.7	Installer des mobiliers urbains contribuant au confort d'été		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Implanter des ombrières sur l'espace public	2021 - 2026	360 000 €
	Expérimenter des mobiliers urbains innovants contribuant au confort estival : <i>meubler végétalisé, etc.</i>	À partir de 2022	45 000 €
5.	Adapter les services		
5.1	Adapter les équipements publics au changement climatique		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Diagnostiquer et suivre les températures intérieures estivales des équipements publics	A partir de 2019	DST
	Adapter les bâtiments publics existants aux chaleurs estivales, en privilégiant des solutions passives	A partir de 2020	150 000 €
	Intégrer le confort d'été dans la conception architecturale des nouveaux équipements et des réhabilitations : <i>cahier de prescriptions à intégrer dans les consultations, etc.</i>	A partir de 2020	20 000 €
5.2	Rafraîchir les cours d'école		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Faire de l'école élémentaire Marcel David un démonstrateur de la transformation d'une cour en îlot de fraîcheur urbain	2021-2023	545 000 €
	Réaliser des aménagements ponctuels en faveur du confort d'été dans les cours d'écoles	2020-2026	200 000 €
5.3	Optimiser la gestion des bâtiments pour améliorer le confort d'été		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Sensibiliser et former les agents et usagers aux comportements à adopter : consignes d'utilisation de la climatisation, etc.	A partir de 2020	5 000 €
	Se doter d'équipements faiblement consommateurs d'énergie pour limiter les apports internes de chaleur (renouvellement)	En continu	DSIT
5.4	Adapter l'organisation du service public en période estivale		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Moduler les horaires d'ouverture de certains équipements en période estivale	En continu	DRH
	Rendre accessibles et mutualiser les espaces de fraîcheur	A partir de 2021	DVD
	Poursuivre l'adaptation du programme d'animation d'été aux chaleurs estivales	En continu	36 000 €
			VQEC

Mettre en place une organisation de gestion de crise (climatique, sanitaire, etc.)	2020		DVD RH
6. Prévenir les impacts sanitaires et sociaux liés au changement climatique			
6.1 Prévenir l'impact des fortes chaleurs sur la population			
	Calendrier	Budget	Pilote
Identifier pour mieux prévenir et accompagner : croiser la localisation des personnes en situation de vulnérabilité avec la cartographie des îlots de chaleur	2021		DVD
Actualiser et renforcer le plan de gestion des fortes chaleurs et de la canicule	2020		CCAS DVD
Faciliter l'accès aux zones de fraîcheur : communiquer sur la localisation des îlots de fraîcheurs et leurs moyens d'accès, faciliter l'accès des publics vulnérables aux espaces de fraîcheur de proximité	A partir de 2021	15 000 €	DVD CCAS
6.2 Identifier les leviers favorables au développement de nouveaux modes de solidarité			
	Calendrier	Budget	Pilote
Approfondir le diagnostic de vulnérabilité via l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)	2020		CCAS
Rendre lisible les initiatives favorables au changement climatique pour renforcer les dynamiques de solidarité	A partir de 2021		
6.3 Renforcer les mesures de prévention des maladies liées aux polluants atmosphériques et pollinoses			
	Calendrier	Budget	Pilote
Organiser une cellule de veille et renforcer la diffusion d'information lors de la dégradation de la qualité de l'air extérieur (hors risques majeurs)	A partir de 2020		CCAS
Sensibiliser les habitants et les agents aux préconisations en cas d'exposition, renforcer la communication et l'accompagnement	A partir de 2021		
Créer les conditions favorables à la mise en place d'un « Pollinarium sentinelle »	2021		
6.4 Contenir la présence du moustique tigre et ses nuisances			
	Calendrier	Budget	Pilote
Maintenir le partenariat avec l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) et le Département sur les actions de prévention et de traitement du moustique	En continu	150 000 €	DVD
Renforcer la mutualisation des actions avec les différents partenaires du territoire (bailleurs, copropriétés, etc.)	2021		DVD
Poursuivre les actions de formation des agents de la Ville sur les mesures de prévention de la prolifération du moustique tigre et les actions d'information auprès des habitants	En continu		DVD
Doter les équipements publics de moyens de protection (moustiquaires, pièges...)	2020-2022	20 000 €	DST

Démontrer, diffuser et promouvoir l'action de la commune en faveur de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique

7.	Démontrer, diffuser et promouvoir par l'exemplarité		
7.1	Définir une stratégie de commande publique responsable intégrant les dimensions sociales, environnementales et circulaires		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Se fixer des objectifs chiffrés de la part des marchés publics comportant des critères sociaux, environnementaux et circulaires	2021	DFCPA DVD
	S'organiser en interne pour systématiser l'intégration de critères DD dans les marchés : formation, GT transversal, mobilisation des élus	A partir de 2021	
7.2	Définir une stratégie de formation interne dédiée à la transition écologique et à l'adaptation au changement climatique		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Recenser les formations CNFPT, journées professionnelles, autres, dédiées aux thématiques de la transition écologique <i>Former le service Formation à l'identification des thématiques de développement durable, mettre en place une communication interne pour alimenter le recensement par les agents</i>	2020	DRH / DVD
	Définir un plan de formation dédié à la transition écologique (cible et contenu) <i>A partir des entretiens professionnels, analyser les thématiques récurrentes pour l'organisation de formations groupées internes</i>	2020	
	Programmer en interne des actions de sensibilisation à la transition écologique (2 sessions par an), à destination des agents et des élus	A partir de 2021	
	Assurer un suivi annuel des formations dédiées à la transition écologique	A partir de 2020	
8.3	Concevoir et déployer un plan de communication dédié à la transition écologique et à l'adaptation au changement climatique		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Renforcer les pages et les actualités dédiées sur le site web de la Ville	2020	DVD COM
	Mobiliser davantage les réseaux sociaux pour diffuser des informations relatives au développement durable	2020	COM
	Elaborer un livret pédagogique sur le fonctionnement, les actions et les résultats de Cit'Ergie, à destination des agents et des habitants	2021	10 000 € DVD COM
	Développer la communication sur les sujets de transition écologique dans le journal « Cité Echirrolles » et le bulletin interne « ICI »	En continu	COM
8.4	Structurer une organisation interne permettant de construire, suivre et évaluer en transversalité		
	Calendrier	Budget	Pilote
	Poursuivre les comités techniques dédiés à l'adaptation au changement climatique, à la mobilité interne et aux déchets	En continu	DVD
	Poursuivre les groupes de travail / équipes - projets ad hoc	En continu	DVD
	Partager annuellement un tableau de bord pour le suivi des actions et un ensemble d'indicateurs, en Comité Directeur et en Conseil Municipal – Intégrer cet outil au SIG	A partir de 2021	DVD

8.	Démontrer, diffuser et promouvoir par la coopération			
8.1	Mobiliser et impliquer davantage les habitants et associations du territoire			
	Calendrier	Budget	Pilote	
	Encourager l'émergence de projets citoyens » à travers les appels à projets annuels et des budgets dédiés	En continu	20 000 €	DVD
	Faire vivre les instances d'information et de concertation sur les thématiques de la transition écologique et les associer aux prises de décision : Forum 21, comités consultatifs « énergie climat », déplacements, ondes électromagnétiques, interventions en comités de quartier, réunions thématiques	En continu	10 000 €	DVD
8.2	Positionner les grands projets d'aménagement et de renouvellement urbain comme des démonstrateurs de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique			
	Calendrier	Budget	Pilote	
	Positionner le futur quartier de la gare, dans le cadre du projet GRANDALPE, comme un démonstrateur de l'éco-mobilité, de la production - récupération - mutualisation d'énergie, du recyclage des déchets, du confort d'été et de la prévention de l'îlot de chaleur urbain, etc.	2020 - 2026		DVD
	Positionner le secteur du Tremblay-Rondeau comme un démonstrateur de production et de consommation locales d'EnR, d'efficacité énergétique et de lutte contre l'îlot de chaleur urbain	2020 - 2026		DVD
	Faire du projet de rénovation urbaine de la Villeneuve un démonstrateur de l'adaptation au changement climatique et de la rénovation énergétique (dispositifs PIA "Ville durable et solidaire" et PIC), obtenir sa labellisation « écoquartier rénové »	2020 - 2026		DVD
	Actualiser le projet urbain pour inscrire la politique de transition écologique et d'adaptation dans une stratégie globale d'aménagement du territoire communal, adossée au PLUi	2020 - 2021	30 000 €	DVD
9.3	Inscrire la politique énergie climat de la Ville dans des dispositifs élargis			
	Calendrier	Budget	Pilote	
	Obtenir et conserver sur la durée le label Cit'ergie au niveau Gold	2020-2024	30 000 €	DVD
	Renouveler l'engagement de la Ville en tant que partenaire du Plan Air Energie Climat de Grenoble-Alpes Métropole : signature de la charte d'engagement 2020-2026	2020		
	Réinscrire Echirolles dans la Convention des Maires pour le climat et l'énergie dans le cadre du projet européen ComEasy	2020		
	Poursuivre l'engagement de la Ville en tant que partenaire du projet « Grenoble, capitale verte de l'Europe 2022 »	2020-2022		